

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 793

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

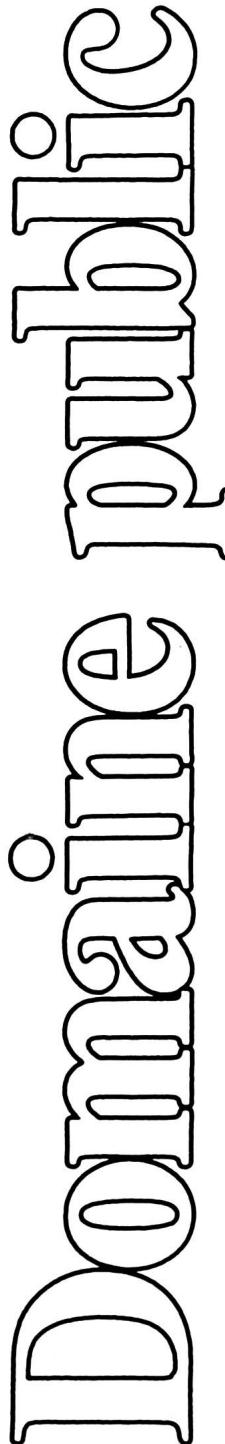
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
Nº 793 24 octobre 1985

Rédactrice responsable:
Francine Crettaz

Abonnement
pour une année: 60 francs,
jusqu'à fin 1985: 15 francs
Vingt-deuxième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Jean-Pierre Favez
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Luc Thévenoz

Point de vue:
Jeanlouis Cornuz

793

Courage politique

On commence à le savoir: le peuple se prononcera le 16 mars prochain sur l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies, qui a entre-temps célébré son quarantième anniversaire. Nous aurons l'occasion de revenir dans ces colonnes sur cette échéance.

Pour l'heure, chaque camp fourbit ses armes: un sondage de la Weltwoche, ce printemps, montrait qu'il y avait 27% d'indécis. Il révélait aussi une érosion certaine du «non», constamment majoritaire depuis juin 1983 et désormais de deux points seulement. C'est dire que la campagne en vaut la peine, non seulement en raison de l'importance objective de la question, mais aussi parce que rien n'est véritablement joué.

Le Gouvernement, qui tenait en main l'arme de l'agenda avec le Parlement, n'en a malheureusement pas très bien joué. Depuis 1973 au moins (adhésion des deux Allemagne à l'ONU qui a consacré la transformation de l'institution d'alliance des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale en organisation universelle de la communauté des Etats) l'adhésion de notre pays est à nouveau d'actualité. Du rapport de l'inévitable commission consultative nommée cette année-là au message du Conseil fédéral du 21 décembre 1981 proposant l'adhésion, près de six ans se sont écoulés, dix ans jusqu'à la votation populaire; de 77 à 79 puis à nouveau en 81-82 les sondages publiés indiquaient une majorité favorable... Et l'administration procédait aux siens, testant notamment l'impact des arguments. De temps de réflexion en tergiversation, à force de vouloir trop bien faire (sur la neutralité, par exemple), des arguments ont été fournis aux adversaires de l'ONU: qui s'excuse s'accuse.

Après avoir refusé de surseoir une nouvelle fois au vote, les Chambres ont donné nettement leur approbation. Mais cela n'est pas suffisant. Sur une question de politique étrangère, qui comporte à la fois des aspects techniques complexes (les nécessités nouvelles de la diplomatie multilatérale, l'importance économique du forum international) et un contenu émotionnel intense (auquel aujourd'hui seuls les adversaires font référence: pour vivre heureux vivons cachés, racisme sous-jacent etc.) l'engagement direct et personnel de chacun est indispensable. A cet égard, la tiédeur de certains milieux politiques, tout occupés à flairer le vent, est préoccupante.

La Suisse est certes entrée dans une phase de repli sur elle-même. Mais il ne revient pas aux élites d'épouser chacun des contours de l'opinion publique; elles doivent au contraire constituer de fermes repères, des bouées solidement attachées dans la tempête. La tradition politique suisse, conservatrice, demeure très largement fondée sur la confiance envers les gouvernants; encore faut-il qu'elle soit sollicitée.

Les conseillers fédéraux, quant à eux, s'y emploient devant les auditoires les plus divers sur un canevas inusable: intérêts bien compris du pays et conscience de l'appartenance de la Suisse à la planète Terre. Sur des questions telles que la neutralité (qui n'est pas menacée), le rôle spécifique de la Suisse en matière de bons offices — l'accueil de négociations internationales ou le siège du CICR (loin d'être amoindri, il pourrait s'accroître) — l'efficacité du système des Nations Unies (si facile à brocarder mais bien réelle), etc., bien des idées fausses peuvent et doivent être dissipées. Mais ce ne sont pas des notaires qui gagnent les votations populaires, fort peu gouvernées par la rationalité économico-administrative: rien de grand ne peut se faire sans enthousiasme.

F. B.